

GAHS – GROUPE ATHLETIQUE HAUT-SAONOIS

COMPTE RENDU FINANCIER DE L'EXERCICE 2024/2025

RAPPORT DU VERIFICATEUR AUX COMPTES

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat qui m'a été confié par votre Président,

J'ai accompli ma mission de vérificateur adhérent, qui consiste principalement à vérifier l'absence de dérives dans la comptabilité de l'association et d'alerter le bureau dans le cas contraire.

Aussi, j'ai procédé par sondage à la vérification des comptes comptables pour la période comprise entre le 01/09/2024 et le 31/08/2025.

Je me suis déplacé au domicile de votre Trésorier et j'ai procédé à ce contrôle des comptes en sa présence.

Les Livres comptables, les comptes bancaires, les documents et pièces justificatives m'ont été présentées.

Les rapprochements des comptes avec les relevés bancaires ont été effectués.

J'ai pu vérifier tous les justificatifs que j'ai souhaité, sans trouver aucune anomalie significative.

J'ai constaté que les comptes sont tenus avec soin et exactitude.

J'ai également constaté que les chiffres du bilan et du compte de résultat correspondent aux justificatifs présentés,

Je n'ai trouvé aucune observation significative à formuler sur la véracité des comptes comptables qui m'ont été présentés.

Vous pouvez en toute quiétude accorder le quitus pour cette saine gestion à votre Président.

Fait à VESOUL

Le 22 Novembre 2025

Le vérificateur des comptes

Alexandre LALLOZ